



**HAL**  
open science

## La géographie sociale en débats

Vincent Gouëset, Raymonde Séchet

► **To cite this version:**

Vincent Gouëset, Raymonde Séchet. La géographie sociale en débats. Presses Universitaires de Rennes. L'espace en partage. Approche interdisciplinaire de la dimension spatiale des rapports sociaux, , 2017, Collection Géographie Sociale, 978-2-7535-5670-6. halshs-01566435

**HAL Id: halshs-01566435**

**<https://shs.hal.science/halshs-01566435v1>**

Submitted on 21 Jul 2017

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## La géographie sociale en débats<sup>1</sup>

Vincent GOUËSET, Raymonde SECHET

Table ronde avec la participation de Claire Hancock (Lab'Urba, Université Paris-Est Créteil), Robert Hérin (UMR ESO, Université de Caen), Anne Latendresse (Université du Québec à Montréal), Bénédicte Michalon (UMR ADES, CNRS, Bordeaux), Dina Vaiou (Université technique nationale d'Athènes).

Des géographes français-e-s et étrangers-gères, se revendiquant de la géographie sociale ou qui en sont proches ont été réunis pour retracer les grandes étapes de l'évolution de la place de la géographie sociale au sein de la géographie universitaire en France et ailleurs, et donc pour souligner des effets de générations, de lieux, de contexte. En France, le succès du début des années 1980 (cf. les colloques « Géographie sociale » à Lyon en 1982 et « De la géographie urbaine à la géographie sociale. Sens et non-sens de l'espace » à Nanterre en 2004, l'ouvrage « Géographie sociale » paru en 1984, mais aussi la reconnaissance et la création d'ESO par le CNRS en 1982)<sup>2</sup>, a été tel qu'il a suscité une rude contestation. En témoigne le numéro que *L'Espace géographique* a consacré à la géographie sociale en 1986<sup>3</sup>. Cela n'a pas empêché la diffusion du paradigme de la consubstantialité du social et du spatial puis son évolution sous l'influence du tournant culturel et du tournant spatial<sup>4</sup>.

Ont donc été invité-e-s : Anne Latendresse de l'université du Québec à Montréal (UQAM) et Dina Vaiou de l'université technique nationale d'Athènes

---

1 Table ronde préparée par V. Gouëset et R. Séchet, animée par V. Gouëset. Texte mis en forme par R. Séchet à partir du verbatim réalisé par V. Gouëset et F. Bois.

2 Frémont A., Chevalier J., Hérin R., Renard J., 1984, *Géographie sociale*. Paris, Masson.

3 Brunet R., 1986, « La géographie dite "sociale" : fonctions et valeurs de la distinction », *L'Espace géographique*, n°2, p. 127-130.

4 Pour une synthèse, voir Séchet R. & Veschambre V. (dir.), 2006, *Penser et faire la géographie sociale. Contribution à une épistémologie de la géographie sociale*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. Géographie sociale, 398 p. ; ou Séchet R., Garat I., Zeneidi D., 2008, *Espaces en transaction*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. Géographie sociale.

pour qu'elles apportent leurs regards de géographes pratiquant la géographie sociale hors de France, Robert Hérim, qui a joué un rôle important dans la constitution de l'école de géographie sociale de l'Ouest de la France et a été le premier directeur d'ESO de 1982 à 1992, et Raymonde Séchet qui l'a été de 2002 à 2012, c'est-à-dire à l'époque du tournant spatial, Claire Hancock, identifiée comme venant de la géographie culturelle mais qui s'intéresse aux mêmes objets et pose, notamment dans la revue *Justice spatiale, Spatial justice*, les mêmes questions que beaucoup de « géographes sociaux », et enfin Bénédicte Michalon qui a été formée à la géographie sociale du Sud-Ouest, incarnée par Guy Di Méo, avant de réaliser une thèse au sein de l'équipe Migrinter.

Après une première partie où chacun-e a été invité-e à préciser son rapport à la géographie sociale, une deuxième partie a traité de points spécifiques faisant enjeux et débats. Puis la parole a été donnée à la salle.

### **La géographie sociale : y venir, tomber dedans, être à côté...**

**Vincent Gouëset** demande à chacun-e de se présenter en se positionnant par rapport à la géographie sociale.

**Anne Latendresse.** C'est le terrain qui m'a conduite vers la géographie sociale. À l'époque des premières élections libres et démocratiques en Afrique du Sud, des tours étaient organisés dans les townships. À cette occasion, en discutant avec des gens, en rencontrant des planificateurs et des urbanistes, j'ai compris l'importance des luttes urbaines et des actions qui pouvaient transformer à la fois le cadre de vie et le système politique, en l'occurrence mettre fin au régime d'apartheid, et donc compris l'importance du rapport entre les acteurs et le territoire. J'ai ensuite effectué une thèse sur les luttes des Palestiniens pour la protection de leur territoire et de l'identité de la ville de Jérusalem dans le contexte du conflit binational israélo-palestinien<sup>5</sup>, puis j'ai élargi mon regard vers d'autres acteurs qui sont dans des positions de discrimination, d'oppression ou d'exclusion. J'en suis ainsi arrivée à m'intéresser notamment aux mobilisations des femmes en milieu urbain.

**Bénédicte Michalon.** Pour ma part, c'est par les objets que j'ai rencontré la géographie sociale. J'ai en effet travaillé pendant ma thèse sur les questions d'ethnicité dans le contexte d'une migration particulière, celle d'une minorité

---

<sup>5</sup> Thèse soutenue en 1999 et intitulée « Processus de déstructuration-restructuration de Jérusalem-Est et dynamique palestinienne depuis 1967 ».

---

allemande de Roumanie vers l'Allemagne entre la Seconde Guerre mondiale et la chute du régime de Ceausescu en 1989<sup>6</sup>. En ce moment, je travaille, toujours en Roumanie, sur la privation de liberté à travers le placement des étrangers en centre de rétention, c'est-à-dire l'enfermement des étrangers en attente d'expulsion. Ce thème de l'enfermement a émergé plus tardivement en France que dans la géographie anglophone, avec notamment la thèse d'Olivier Milhaud<sup>7</sup>. Il conduit à travailler avec d'autres disciplines ou à leur emprunter leurs méthodes et questionnements – pour ma part, j'ai beaucoup utilisé l'anthropologie dans ma thèse, et maintenant la sociologie et la science politique, ce à quoi j'avais été sensibilisée au sein de Migrinter, où j'ai reçu une formation bi-disciplinaire en géographie et en sociologie des relations interethniques. Pour moi, l'enjeu de la géographie sociale aujourd'hui est moins un enjeu de positionnement au sein de la discipline qu'un enjeu de discussion avec les autres sciences sociales ; c'est d'être en dialogue étroit avec les autres sciences sociales sur des objets et surtout sur des positionnements épistémologiques et des concepts. La question que je me pose souvent, c'est de savoir en quoi la géographie apporte des choses que d'autres sciences sociales ne disent pas sur un sujet donné.

**Dina Vaiou.** J'en suis moi aussi venue progressivement à la géographie sociale puisque j'ai une formation d'origine en architecture et en urbanisme. Mais pendant mes études de deuxième cycle en Californie dans les années 1970, j'ai rencontré des géographes célèbres comme Edward Soja<sup>8</sup> et d'autres venus d'Amérique latine et qui étaient invités par John Friedman. J'ai poursuivi mon changement de voie durant mes études de doctorat à Londres. Ma rencontre avec le *Women and Geography Study Group* de l'Institut des géographes britanniques (IBG) a contribué à consolider mes questionnements féministes et à concilier mes engagements politiques personnels avec mes orientations de recherches et mes choix d'enseignement. Mes principaux centres d'intérêt sont la vie quotidienne et la pluralité des spatialités et des temporalités constitutives de la construction sociale de la ville. Depuis 2002, j'étudie plus spécifiquement les effets des migrations récentes dans la ville d'Athènes, les effets de genre dans ces migrations et les quotidiennetés des femmes migrantes. Plus récemment encore, mon attention s'est portée sur les bouleversements du

---

6 Thèse soutenue en 2003 et intitulée « Migrations des Saxons de Roumanie en Allemagne. Mythe, interdépendance et altérité dans le "retour" ».

7 Thèse soutenue en 2009 et intitulée « Séparer et punir. Les prisons françaises : mise à distance et punition par l'espace ».

8 Professeur à la *Graduate School of Architecture and Planning* de l'UCLA, E. Soja est reconnu comme étant l'un des fondateurs de la géographie postmoderne et l'un des théoriciens de la justice spatiale.

quotidien par la crise et les initiatives populaires dans les quartiers d'Athènes qui, eux aussi, sont très genrés. Cette trajectoire personnelle est partagée avec beaucoup de géographes grecs ou de ceux qui pratiquent la géographie en Grèce puisque, jusqu'aux années 1990, il n'y avait pas de départements de géographie et donc pas de diplômés de géographie en Grèce. Tous ceux qui pratiquaient la géographie étaient diplômés en deuxième ou troisième degré en France ou au Royaume-Uni, et, pour quelques-uns, aux États-Unis, en Allemagne, en Italie.

**Vincent Gouëset** ajoute que cette situation était également courante en Amérique latine où la géographie a mis du temps à émerger en tant que science autonome.

**Robert Hérin.** Que dire en quelques mots alors que j'ai vécu les grandes étapes de la géographie depuis la fin des années 1950 ? Dans le cadre de ma thèse de doctorat d'Etat<sup>9</sup>, j'ai entrepris des recherches de géographie rurale et de géographie régionale dans le fil de l'école classique française héritée de Vidal de la Blache, avec toutefois une sensibilité particulière aux inégalités et aux rapports sociaux qui remonte à des écrits antérieurs aux débuts de la géographie<sup>10</sup>. Progressivement, mes recherches ont évolué vers la géographie sociale, en liaison avec ce qui s'est passé à l'Université de Caen dans les années 1970 en matière de renouvellement de la géographie, en particulier la naissance et le développement d'une géographie de « l'espace vécu » sous l'impulsion d'Armand Frémont, puis l'influence de l'Action thématique programmée (ATP) du CNRS « Observation continue du changement social et culturel », au tournant des années 1980. Impulsé par des sociologues parisiens, ce programme a été particulièrement mobilisateur dans l'Ouest<sup>11</sup>. Il a permis de nouer des liens

---

9 Hérin R., 1976, *Le bassin du Segura* (Sud-Est de l'Espagne). Recherches de géographie rurale. Thèse de doctorat d'Etat, Université de Caen. Publication partielle dans : Hérin R., 1980, *Les Huertas de Murcie*, Aix-en-Provence, Edisud.

10 Par exemple : Reclus E., 1906-1908, *L'Homme et la Terre*, Tome 1, Paris, La Librairie universelle ; Le Play F., 1885, *Ouvriers européens*. Etudes sur les travaux, la vie domestique et la condition morale des populations ouvrières en Europe, Paris, Imprimerie impériale (en particulier le Tome 1, *La méthode d'observation*) ; Engels F., 1845 [trad. aux Editions sociales, 1960], *La situation de la classe laborieuse en Angleterre* ; Guépin A. & Bonamy E., 1835, *Nantes au XIX<sup>e</sup> siècle*. Statistique topographique, industrielle et morale, Nantes, Editions Prosper Sédire ; Emile Zola : Thérèse Raquin (1867), *L'Assommoir* (1878), *Germinal* (1885), *La Terre* (1887), *La Bête humaine* (1890), etc.

11 Cf. l'ouvrage collectif, 1983, *L'Ouest bouge-t-il ? Son changement social et culturel depuis trente ans*. Synthèse des recherches de l'Action thématique programmée du CNRS sur le changement social et culturel dans le Grand-Ouest, Nantes, Editions Reflets du passé ; ainsi que son compte-rendu : Tréanton J.-R., 1985, « *L'Ouest bouge-t-il ? Son changement social et culturel depuis trente ans*. Synthèse des recherches de l'ATP/CNRS dans le Grand-Ouest », in

étroits avec des sociologues d'universités de province, comme Toulouse ou Lyon, mais aussi avec des sociologues parisiens comme Mendras ou Lautman<sup>12</sup>. Les échanges ont été très importants du point de vue des méthodes, des concepts, de la formalisation théorique. L'ATP a permis d'initier dans l'Ouest de la France un réseau de géographes mobilisés pour promouvoir la géographie sociale, non sans difficultés institutionnelles. Il a en effet fallu plusieurs années pour que le projet mûrisse et qu'ESO soit reconnue par le CNRS. Cette période de lutte et de conflits a été tout à fait stimulante car elle a obligé les géographes à préciser leurs positionnements théoriques. En ce qui concerne les objets, j'en suis venu à m'intéresser dans les années 1980-1990, entre autres choses, aux questions d'éducation avec en arrière-plan l'objectif de mettre en évidence leur importance dans les processus de reproduction sociale et des inégalités. Enfin, depuis une dizaine ou une quinzaine d'années, mon intérêt pour les crises s'est affirmé : crise rurale, en Espagne en particulier, crise dans les banlieues des villes françaises et puis, à l'heure actuelle, intérêt spécifiquement porté aux chambardements du monde, aux dimensions spatiales de la crise que nous vivons, que nous avons vécue, que nous continuerons de vivre.

**Raymonde Séchet.** La géographie sociale, je l'ai découverte en plongeant dans le chaudron caennais. Je suis de ces étudiant-e-s qui ont eu le plaisir d'être formés à la géographie par, entre autres, Armand Frémont et Robert Hérim, et qui ont fait partie des cobayes de « l'espace vécu ». La géographie enseignée à Caen au début des années 1970 (pas par tous les enseignants, mais l'ampleur des contrastes dans les contenus et les manières d'enseigner était en elle-même très formatrice) entraînait en convergence avec des intérêts, des engagements, des convictions d'ordre personnel. Avoir vécu Mai 1968 en classe de seconde m'a aidée à conscientiser la brutalité de la domination de classe et de la soumission des femmes en milieu rural et être arrivée à l'âge adulte au moment des combats pour le droit des femmes à disposer de leur corps ou pour le dire autrement de la revendication du droit à l'IVG ont forgé ces convictions. Incitation du contexte caennais et vécu personnel sont sans doute les raisons pour lesquelles j'ai décidé de faire une thèse sur la pauvreté en milieu rural sous la direction de Robert Hérim. Il s'agissait de montrer ce que la géographie pouvait apporter en propre pour enrichir les questionnements des autres sciences sociales. Je l'ai fait en portant une attention spécifique aux inégalités sociales, et notamment aux difficultés spécifiques auxquelles les femmes étaient confrontées en matière

---

Elégoët F., « Révoltes paysannes en Bretagne. A l'origine de l'organisation des marchés », *Revue française de sociologie*, 26-3. p. 543-545.

12 Jacques Lautman a été le co-responsable de l'ATP pour l'ensemble de la France.

d'emploi et de politiques dites de lutte contre la pauvreté<sup>13</sup>. La pauvreté étant alors une question inusitée dans la géographie française classique, j'ai élargi mes horizons de lecture à la géographie anglophone, dont la géographie radicale étasunienne et tout particulièrement Richard Peet<sup>14</sup>. Outre l'apport de cadres conceptuels, cela m'a amenée à prendre la mesure des effets négatifs de la vision française de l'idée de discipline, des enjeux de frontières disciplinaires et de ce qu'impliquait « faire discipline ». Pour tout dire, j'ai failli renoncer à ce sujet en 1984 lorsque tout le monde, au sens de tous les partis politiques, s'est mis à parler de « la nouvelle pauvreté ». Comment, face à une telle instrumentalisation politicienne, ne pas s'interroger sur la fonction sociale du chercheur ? Comment aussi ne pas réfléchir à l'utilisation de l'espace par les politiques publiques et aux effets cumulés dans les espaces de vie des politiques, qu'elles concernent l'emploi, l'habitat, la formation, la santé, etc. ? L'exercice de responsabilités administratives ne m'a ensuite pas laissé beaucoup de temps pour faire du terrain. Si mes préoccupations n'ont pas changé, leur formulation et la manière de les appréhender ont évolué. Moins que la mesure des inégalités et leur mise en cartes, c'est l'analyse des mécanismes de reproduction sociale qui motive plus que jamais ma manière d'être géographe, et la conviction que la reproduction sociale passe par les positions de genre comme de classe, ou de « race », mais je n'ai presque rien écrit à ce sujet. Les espaces sont non seulement cadres d'inscription et de lecture des rapports sociaux mais aussi supports et enjeux de leur reproduction par leur contribution aux processus de domination, de normalisation et de normation. C'est ainsi que j'en suis venue à revisiter sous le prisme du genre des écrits géographiques<sup>15</sup> mais aussi à m'interroger sur l'évolution de la distinction entre géographie sociale et géographie culturelle.

**Claire Hancock.** C'est très intéressant de voir à quel titre on est invité, et moi j'ai été invitée à m'exprimer en tant que compagnon de route. J'ai une sorte d'incapacité congénitale à voir ou à concevoir les limites, c'est-à-dire que je n'ai jamais bien compris quelle était la différence entre la géographie culturelle et la géographie sociale. Depuis le début de cette table ronde, on parle beaucoup d'objet ou de terrain, et je me demande si ce ne sont pas plus des approches et

---

13 Voir l'ouvrage tiré de la thèse : Séchet-Poisson R., 1989, *Mythes égalitaires et pauvretés. Une approche géographique*, Paris, Mémoires et documents du CNRS, 134 p.

14 Cf. Richard Peet, 1975, « Inequality and poverty : a marxist geography theory », *Annals of the Association of American Geographers*, vol. 65, n° 4, p. 564-571.

15 Cf. Séchet R., 2012, « De la place des femmes et de leur corps dans la géographie française : souvenirs et expériences personnels », *ESO Travaux et Documents*, n° 33, p. 97-107. URL : <http://eso.cnrs.fr/fr/publications/eso-travaux-et-documents/n-33-juin-2012.html> [consultée en mai 2016]

des façons de penser qui définissent aussi bien la géographie culturelle que la géographie sociale. J'ai fait ma thèse dans les années 1990 avec Paul Claval, dans ce qui était à l'époque le Saint des saints de la géographie culturelle, et ce que j'en ai retenu, c'est cette idée qu'il y a du discours, qu'il y a des représentations, et que ces discours et ces représentations contribuent à produire du réel, que pour bien comprendre le réel, il faut analyser les discours et les représentations. Et la façon dont je comprends la géographie sociale, c'est de dire qu'il y a des rapports de pouvoir, des rapports de domination, et que ces rapports de pouvoir et de domination produisent du réel. Pour moi, ce sont deux types de discours, deux façons de penser qui sont complètement convergents. La différence n'a-t-elle pas été construite tout simplement par le fait que géographie sociale et géographie culturelle ont émergé dans des endroits différents, auprès de groupes de personnes différents ? Peut-être qu'il y a un aspect Paris-province : je suis très intéressée de voir dans quelle mesure vous insistez sur les origines géographiques des idées. Je m'appuie beaucoup plus dans mon raisonnement sur la logique anglophone du courant *social and cultural geography*. Ce n'est pas que nous fassions tous la même chose : ce qui s'est passé au sein de la revue *Social and Cultural Geography*<sup>16</sup> montre qu'il peut y avoir des problèmes entre géographie sociale et géographie culturelle. C'est pourquoi nos collègues britanniques ont créé en 2010 au sein de l'IBG le « *Geography of justice working group* », et ils m'ont dit l'avoir fait parce qu'ils ressentaient, du fait de l'association systématique entre géographie sociale et géographie culturelle, une sorte d'affadissement et de banalisation. Regardez la liste des postes mis au recrutement dans les universités françaises en 2014 : c'est « géographie sociale » partout. Ce qui veut dire potentiellement deux choses : soit bravo, vous avez gagné ; soit désolé, vous êtes devenus mainstream, et donc cible potentielle des attaques et des critiques.

### **De quelques enjeux et débats**

**Vincent Gouëset.** Maintenant que le décor a été posé, quelques questions vont permettre de préciser quelques-uns des enjeux et points de débats qui animent la géographie sociale, et ainsi indirectement de mieux la définir en tant que posture puisque, c'est clair, ce ne sont pas les objets qui font que la géographie est sociale ou non. La première question est celle de la place donnée aux classes sociales et aux rapports sociaux.

---

<sup>16</sup> Il y a eu, en 2010 et 2011, des débats internes à la revue sur l'ascendant pris progressivement par les approches culturelles sur les approches plus traditionnellement sociales, dont le numéro 6 du volume 12 (2011) rend compte.

**Robert Hérim.** Dans la carrière que j'ai évoquée précédemment, se sont succédées différentes phases structurées par des événements tant personnels que d'ordre universitaire ou scientifique. J'ai donc dû rechercher une cohérence à la fois personnelle et scientifique – notez au passage que je ne fais pas bien de distinction entre les deux – en essayant d'élaborer un canevas d'interprétation des sociétés et des espaces qu'elles produisent, qu'elles réaménagent, qu'elles réinterprètent. Ce canevas fait à la fois de vécu personnel, de recherches empiriques, d'essais de théorisation me confirme dans la conviction qu'en dernier ressort, les rapports sociaux sont au fondement de l'organisation des sociétés et donc au fondement des espaces qu'elles créent, et de l'interprétation que nous pouvons, comme géographes, essayer d'en proposer.

Ce rappel suppose que je précise ce que j'entends par rapports sociaux, d'autant plus que s'impose à nous le constat que les dictionnaires sont avares sur la question. Dans les dictionnaires de géographie qui font autorité (celui de Roger Brunet comme celui coordonné par Jacques Lévy et Michel Lussault), il n'y a pas de rubrique « rapports sociaux ». Et j'ai constaté la même absence dans les dictionnaires de sociologie ou dans ceux de philosophie. Le colloque « L'Espace en partage. Approche interdisciplinaire des rapports sociaux » permet de discuter de cette absence, et s'il conduit vers une définition partagée, ce sera un point positif. Je livre une première définition reprenant celles, généralement sommaires, d'encyclopédies devenues d'usage courant telle Wikipedia : l'expression rapports sociaux désigne les relations, les interactions ou les liens qui s'établissent au sein d'une société entre les individus, sous-entendu les individus entre eux, les groupes entre eux, et entre les individus et les groupes. C'est une définition très extensive puisqu'elle met au même niveau relations, interactions, liens. J'en propose donc une autre en empruntant à Roland Pfefferkorn<sup>17</sup> : « il faut rappeler que du point de vue de Marx la réalité sociale (et j'ajoute la réalité spatiale) est l'unité résultant de l'organisation de l'ensemble des rapports sociaux. Tout rapport social est par nature source à la fois de cohésion et de conflit. La structure sociale peut être interprétée comme un entrecroisement dynamique, complexe de l'ensemble des rapports sociaux, de classes, de sexes, de générations, d'ethnies ou de races ». Les rapports sociaux supposent implicitement ou explicitement une séparation, une distance, voire de la différence, possiblement des enjeux et des conflits. C'est cette idée de séparation que je mets derrière rapports sociaux, et qui n'est pas présente dans des expressions comme « relations sociales » ou « lien social ».

---

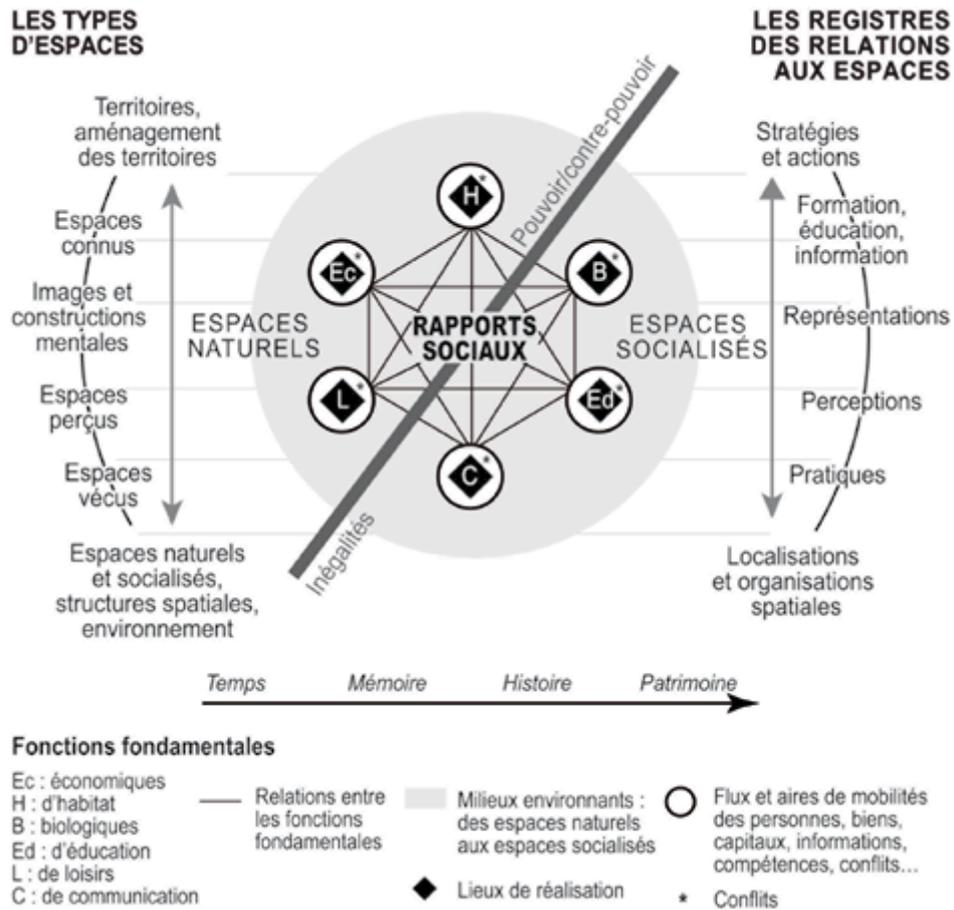
17 Roland Pfefferkorn, 2007, *Inégalités et rapports sociaux. Rapports de classes, rapports de sexes*. Paris, Éd. La Dispute, coll. Le genre du monde, 412 p.

Cette conviction part de la constatation que dans chacune des activités inhérentes aux fonctions existentielles – je m’inspire là de la géographie sociale allemande des années 1950<sup>18</sup>, pour parler des fonctions de production économique, d’habiter, de reproduction, de loisir, d’éducation, d’information, etc. – s’établissent des rapports sociaux, et que c’est la conjonction de ces différents rapports sociaux qui fait les sociétés. Cette première lecture partant des grands types d’activité est à combiner avec les rapports essentiels, et j’utilise « essentiels » dans le plein sens de l’adjectif, que sont les rapports de classes sociales. Je renvoie avant tout aux rapports de nature économique car ils traversent toutes les fonctions que j’ai évoquées et donc tous les rapports sociaux, qu’ils soient de sexes, d’âges et de générations, ou d’ethnies, et j’ajouterais aussi les rapports sociaux écologiques. Je continue en effet de penser que, quelles qu’aient été les évolutions des réalités sociales dans lesquelles nous avons vécu ces dernières décennies, et celles des orientations scientifiques dans les sciences sociales, les rapports sociaux de classes liés à l’économie restent des rapports très déterminants, sinon dominants. J’ai tenté de formaliser cette cohérence dans un schéma (Cf. Figure 1).

---

18 Géographie sociale allemande que j’ai découverte par les traductions en espagnol de deux articles : Eugen Wirth, « Die deutsche Sozialgeographie in ihrer theoretischen Konzeption und in ihrem Verhältnis zu Soziologie und Geographie des Menschen. Zu dem Buch Sozialgeographie von J. Maier, R. Paesler, K. Ruppert und F. Schaffer (Braunschweig 1977) / The Conceptual Framework of German Social Geography », *Geographische Zeitschrift*, vol. 65.3 (Jan 1, 1977): 161-187, traduit dans *Geocritica*, Universidad de Barcelona, n° 22, 1979 sous le titre « La polémica de la geografía social en Alemania (II): la geografía social alemana en su concepción teórica y en su relación con la sociología y la «Geographie des Menschen» » ; K. Ruppert, F. Schaffer, « Zur Konzeption des Sozialgeographie », *Geographische Rundschau*, vol. 21, 1969, p. 205-214, traduit dans *Geocritica*, Universidad de Barcelona, n° 21, 1979 sous le titre « La polémica de la geografía social en Alemania (I). Sobre la concepción de la geografía social ».

**Figure 1 :** Les dimensions géographiques des faits sociaux. Les fonctions fondamentales et les registres des relations aux espaces des individus et des groupes sociaux



Source : Hérin R., *Chemin faisant. Parcours en géographie sociale*, Caen, Presses universitaires de Caen, 2014, p. 194.

Alors qu'en est-il de la spatialisation des rapports sociaux ? Pour poser quelques éléments de réponse, je vais prendre un seul exemple. Il y a un an, le 24 avril 2013, s'effondrait le Rana Plaza, un immeuble industriel situé dans la banlieue de Dacca au Bangladesh. Cet effondrement a fait au total 1 135 victimes, pour la plupart des femmes. C'est un événement qui m'a directement concerné puisque l'un de mes polos, acheté dans un des magasins caennais de marque mondialisée, avait été fabriqué dans une usine du même type que le Rana Plaza. Cela amène à réfléchir aux spatialités qui établissent la connexion entre les

---

ouvrières qui ont été écrasées dans la chute de l'immeuble et l'achat d'un polo dans une boutique de Caen. Il y a la dimension locale de l'immeuble, de sa construction, de sa gestion, du drame qui s'y est déroulé ; il y a la dimension nationale, le rôle essentiel que jouent les usines textiles et les conditions de travail dans ces usines, les rapports d'exploitation de la main-d'œuvre ouvrière, féminine en particulier, soutenus par l'Etat du Bangladesh, et il y a la globalisation de l'économie. Ce sont les grandes firmes, canadiennes, américaines, ouest européennes, qui font travailler cette main-d'œuvre à bas prix, pratiquement sans contrôle social, et qui font que je porte ce polo acheté dans une boutique des nouveaux quartiers de Caen qui viennent justement de sortir de terre pour promouvoir un mode de consommation basé sur le faible coût des produits. Ce sont donc de nombreuses échelles de spatialité et tout un ensemble de rapports sociaux qui sont en jeu dans ce processus de mondialisation de l'économie, qui s'accompagne de délocalisations, de crises sociales, de crises économiques, de crises morales. La spatialisation des rapports sociaux est au cœur de la contribution que les géographes peuvent apporter au concert des sciences sociales.

La question des inégalités est le point de départ de la géographie que j'ai essayé de promouvoir, et on voit bien que les rapports sociaux tels que je les ai définis produisent des situations d'inégalités qui, elles aussi, ont des manifestations spatiales. Des enjeux de placement, de différenciation entre établissements, de pratiques et de stratégies familiales sont très importants dans les questions d'éducation, de scolarisation ou de formation, qui ont été très présentes dans ce colloque. Ces enjeux ont des dimensions spatiales qui, pour faire vite, contribuent à la reproduction des inégalités sociales.

Je voudrais aussi intervenir sur la double dimension temporelle et spatiale des rapports sociaux. J'ai toujours été convaincu qu'il fallait tenir à la fois l'actualité et la profondeur historique. Analyser l'accident du Rana Plaza en tenant les différents niveaux de la spatialité et en le replaçant dans une perspective historique m'amène à affirmer qu'il me paraît de plus en plus essentiel que les géographes s'intéressent à la situation de crise, aux mutations que nous vivons dans nos vies quotidiennes. C'est un devoir comme Renée Rochefort nous l'a dit il y a une quarantaine d'années maintenant<sup>19</sup>.

**Vincent Gouëset** pose cette question des rapports sociaux aux autres participantes.

---

19 Renée Rochefort, 1963, « Géographie sociale et sciences humaines », *BAGF*, n° 314-315, p. 18-32.

**Claire Hancock.** Ma réponse tient en un mot, intersectionnalité<sup>20</sup>, plus trois petits mots, sexe, race, classe. Je mets « race » sur la table de la même façon qu'on peut y mettre « sexe » dès lors qu'on les considère comme des constructions sociales. Alors, pourquoi l'intersectionnalité me paraît-elle une réponse pertinente ? Le mot nous vient de Kimberlé Crenshaw et des *black feminists*. Ces dernières sont parties du double constat que les revendications pour les droits civiques aux États-Unis étaient exclusivement portées par des hommes et que le mouvement féministe était un mouvement féministe blanc. Elles ont mis en exergue le fait que les mouvements revendicatifs parlaient au nom de l'ensemble de chacune des minorités et que les droits qui étaient accordés aux personnes faisant partie de ces minorités ne tenaient pas compte du fait que les situations individuelles combinaient des rapports sociaux de classe, de race et de genre. Le slogan des black feminists a été : « *all blacks are men, all women are white but some of us are brave*<sup>21</sup> ». Cette question de la combinaison entre les différents rapports sociaux me paraît très pertinente dans le contexte actuel : comment arriver à articuler différentes luttes, à construire des discours contre les inégalités et pour les droits de minorités sans invisibiliser d'autres différences ?

Trois ou quatre influences majeures m'ont amenée à poser ainsi la question des rapports sociaux. D'abord le fait que j'enseigne depuis 1998 dans une université de banlieue, et mes étudiants m'ont appris beaucoup de choses. Cela m'a conduit à penser différemment la pratique que j'avais de la discipline. Il est en effet évident que voir le monde de la Sorbonne où j'avais fait ma thèse et le voir de Créteil où je travaille maintenant, ce n'est pas du tout la même chose. Et puis, sur le plan intellectuel, je me suis frottée très tôt dans ma formation à la géographie britannique. J'y ai attrapé des virus extrêmement contagieux, en l'occurrence les préoccupations féministes et la pensée postcoloniale, mais aussi une façon de poser les problèmes de manière extrêmement frontale alors qu'en France on pratique plutôt l'euphémisation.

**Anne Latendresse.** Parlons d'effet de lieu : en Amérique du Nord et en Amérique du Sud, l'intersectionnalité va de soi et il n'est plus nécessaire de la définir. Ces dernières années, je navigue entre trois univers intellectuels – le

---

20 La notion d'intersectionnalité est un outil qui permet de penser l'articulation entre les différentes caractéristiques sociales de race, de sexe, de classe des personnes. Cf. Kimberlé Williams Crenshaw et Oristelle Bonis, 2005, « Cartographies des marges : intersectionnalité, politique de l'identité et violences contre les femmes de couleur », *Cahiers du Genre*, n° 39, p. 51-82.

21 Tous les noirs sont des hommes, toutes les femmes sont blanches mais certaines d'entre nous sont courageuses.

Québec, la France, le Brésil –, et cela me permet de voir les différences dans nos pratiques disciplinaires. De l'autre côté de l'Atlantique, en Amérique du Nord où les questionnements féministes ont émergé dans les années quatre-vingt, le constat est fait du retard de leur émergence dans la géographie française. Au Québec, les premiers articles datent des années 1980, et même si la géographie féministe n'est pas un courant dominant, c'est un courant qui se renouvelle. Une toute jeune étudiante que j'ai dirigée à la maîtrise s'est penchée dans une perspective de géographie féministe sur l'occupation d'un immeuble vacant du centre-ville de Rio de Janeiro par des femmes vivant dans des favelas. Sans entrer dans les débats sur les différences entre géographie du genre, géographie féministe, géographie des rapports sexuels, il est clair que l'intersectionnalité nous permet de mettre en avant le fait que le groupe « femmes » n'est pas homogène, que les femmes se différencient selon leurs classes sociales et selon leurs appartenances ethno-culturelles, leurs orientations sexuelles, etc. L'approche intersectionnelle permet d'analyser plus finement des pratiques de groupes de femmes. Par exemple, la réalité vécue par des femmes montréalaises d'origine jamaïcaine dans un quartier populaire est assez différente de celle de femmes blanches francophones québécoises habitant dans un autre quartier. Explorer les inégalités avec le prisme intersectionnel permet de montrer certes qu'il y a une grande diversité des inégalités mais aussi que, face aux inégalités, certaines personnes sont plus inégales que d'autres, et là je le pense et le dis au féminin.

**Raymonde Séchet.** L'intersectionnalité permet aussi de revenir sur la manière dont les géographes français ont pensé, ou plus souvent ignoré, le rôle de l'espace dans les rapports sociaux.

**Vincent Gouëset.** Venons-en justement à cette question, le rôle de l'espace dans les rapports sociaux.

**Raymonde Séchet.** Le cas du Rana Plaza proposé par Robert Hérin est typiquement un de ceux que nous pouvons mobiliser dans nos enseignements pour faire la différence entre « l'emboîtement des échelles » et ce que je qualifierais aujourd'hui de combinaisons des échelles. Parler d'emboîtement des échelles, c'est ne considérer qu'une échelle à la fois, associer un facteur explicatif à une échelle (l'économique au planétaire, le politique au national, la structure de la population au local, etc.), à une seule composante des rapports sociaux, et peut-être même à un élément d'un système spatial ne faisant pas explicitement référence à des rapports sociaux. Penser combinaison, c'est concevoir le lieu comme le point de rencontres de processus sociaux se déroulant certes dans des amplitudes différentes mais convergeant tous en tout lieu, cadre potentiel d'exploitation de classe, de domination masculine, de

soumission des plus faibles, et finalement de tous les rapports de pouvoir et de leur articulation<sup>22</sup>. Le Rana Plaza est au point de rencontre entre logiques économiques mondialisées, politiques nationales, organisation urbaine. Ce bâtiment était un lieu de travail organisé, structuré, régulé par des rapports sociaux de classe et de sexe. On a parlé des entreprises mondialisées et des ouvrières comme si elles avaient été seules dans l'usine. Mais comment le Rana Plaza pouvait-il fonctionner sans des cadres administratifs et techniques, peut-être venus des pays d'origine des commanditaires, et surtout sans des petits chefs sans doute masculins ? Et il faudrait aussi prendre en considération les espaces domestiques et les rapports sociaux qui s'y tramaient pour comprendre comment ces ouvrières vivaient réellement leur condition, au quotidien, sans se réveiller le matin en se disant « je suis dominée » mais plutôt en s'organisant pour trouver des interstices de bonheur.

**Vincent Gouëset.** Il apparaît donc que si, dans leur lecture des inégalités et des différences, les géographes ont longtemps privilégié la focale des rapports de classe, ils appréhendent aujourd'hui les rapports sociaux dans leur diversité (la classe, le sexe, le corps, la génération, la race ou l'ethnicité) et leurs recoupements (intersectionnalité).

**Claire Hancock.** La référence au Rana Plaza me fait penser à Iris Marion Young, auteure de *Justice and the Politics of Difference*, paru en 1990 et qui est l'un des ouvrages faisant référence dans les réflexions sur la justice spatiale, et de *Responsability for Justice*<sup>23</sup> paru à titre posthume en 2011 et qui pose, au travers de l'exemple des sweat-shirts, la question de la responsabilité. Elle se demande à quelle échelle il faut penser cette question de la responsabilité : bien qu'elle soit rendue plus complexe par la mondialisation, elle reste le plus souvent pensée comme étant interne aux États. Qu'est-ce qui est juste et qui a la responsabilité d'intervenir en faveur de cette justice ? Plutôt que de chercher des coupables – à qui la faute si des femmes sont mortes dans le Rana Plaza ? –, Iris Marion Young dit, comme Robert Héryn l'a suggéré, que nous sommes tous responsables d'un bout à l'autre de la chaîne. Nous le sommes à des degrés divers et proportionnellement à notre capacité de mobilisation contre ces injustices-là. Il ne s'agit pas de se débarrasser de la question en désignant des coupables mais de se dire : « moi, qu'est-ce que je peux faire ? ».

---

22 Sur cette articulation, voir Elsa Dorlin (dir.), 2009, *Sexe, race, classe, pour une épistémologie de la domination*, Paris, PUF, Coll. Actuel Marx confrontation, 320 p.

23 Voir le compte rendu de cet ouvrage dans le n°5, 2012/2013 de *Justice Spatiale/Spatial Justice* : <http://www.jssj.org/article/responsibility-for-justice/> [consultée en mai 2016]

**Anne Latendresse.** Quand on pose les questions d'inégalités dans l'espace, il n'est pas inintéressant de dresser un constat et de faire voir une situation, mais je trouve plus utile de poser la question de la contribution des individus ou des acteurs individuels et collectifs, et aussi celle des mouvements sociaux qui cherchent à lutter contre ces inégalités. Etudier par exemple les mouvements sociaux féministes permet de montrer l'impact de leurs luttes sur les rapports socio-spatiaux sexués inégaux. Des mouvements tels que *Occupy* Washington, Montréal, Rio, les *Indignados* ou, au Québec, le « Printemps érable » se mobilisent dans des lieux qui symbolisent le capitalisme et le pouvoir politique dans des métropoles de différentes régions du monde. Les militants d'*Occupy* ont, entre autres, établi leurs campements près de la Réserve fédérale à Washington et près de la place de la Bourse à Montréal. Nous ne sommes plus à l'ère des mouvements sociaux des années 1970, qui s'inscrivaient dans le cadre d'un territoire national ou dans une ville. Depuis le début des années 2000 environ, nous assistons à l'émergence de mouvements sociaux d'un nouveau genre. Parce qu'ils s'organisent de façon beaucoup plus horizontale et interconnectée, ils sont plus difficiles à saisir par les chercheurs. Et pourtant il faut le faire, il faut s'y intéresser car leurs militants dénoncent le fait que les inégalités qui séparent les 1% les plus riches des autres ne cessent de s'accroître. On revient ici aux enjeux de justice socio-spatiale que Claire évoquait. Ne serait-ce que pour mieux soutenir ces mouvements. Dans cette table ronde, la question de l'engagement des chercheurs n'a pas encore été posée directement...

**Dina Vaiou.** Comme beaucoup de géographes de ma génération en Grèce, mon analyse des rapports entre espace et société est inspirée par Henri Lefebvre, et notamment sa proposition théorique de lier ensemble le social et le spatial à travers ce qu'il appelle la triplicité de l'espace, c'est-à-dire la distinction entre l'espace perçu, l'espace conçu et l'espace vécu<sup>24</sup>. Le point de repère est la spatialité des rapports sociaux. Produit par les rapports sociaux, l'espace qui est diversifié, inégal et profondément politique, est aussi le cadre dans lequel ces rapports sociaux s'exercent. Un deuxième point que je voudrais souligner, c'est celui de la multiplicité des espaces conçus. L'espace comme produit de l'interconnexion des interactions à plusieurs échelles, du corps au global, participe aux constructions identitaires et en cela, la spatialité et l'espace ont une résonance avec les discours sur la différence et l'hétérogénéité, et avec la possible existence simultanée de multiples histoires et de géographies. Les histoires provenant de l'Occident et dominées par la figure de l'homme blanc, hétérosexuel ne sont que des narratifs localisés, des grands récits parmi d'autres.

---

24 Lefebvre H., 1974, *La production de l'espace*, Paris, Anthropos.

Un troisième point est la « géométrie du pouvoir » telle que définie par Doreen Massey<sup>25</sup>, c'est-à-dire le fait que la mondialisation affecte les groupes et les individus de manière différenciée, en fonction de leur place dans l'espace, tant vécu que conçu ou perçu. Ces placements très inégalitaires en fonction du genre, de la race, des classes sociales, des lieux de résidence (les périphéries ou les centres) contribuent à la différenciation des expériences de l'espace et donc des espaces eux-mêmes. L'Athènes des économistes, qui sont exclusivement focalisés sur la dette publique, la recapitalisation des banques ou la prochaine tranche du prêt du FMI, n'est pas la même ville que celle des jeunes femmes en quête de travail, des migrants qui perdent leurs emplois et leurs permis de séjour, celle des enfants qui vont à l'école sans avoir mangé, ou encore celle des familles qui sont expulsées de leur logement. La géométrie du pouvoir contribue à modeler des conceptions de l'espace, des cultures urbaines et des formes d'intervention très diverses. C'est pourquoi le stand point, le point de vue à partir duquel on observe la société et l'espace est très important puisqu'il guide les questions posées mais aussi ce que l'on voit ou ne voit pas. Dans toute recherche comme dans tout activisme, il y a un regard particulier.

**Vincent Gouëset.** Nous avons jusqu'ici surtout parlé des rapports sociaux. La question de l'individu n'a pas encore été abordée alors qu'elle était présente dans les débuts de la géographie sociale, partagée entre une tradition marxienne et une approche plus phénoménologique : avec Armand Frémont, on était plus proche des individus et de leur capacité d'agir sans pour autant renier le fait que les effets de classes s'imposaient à eux. Alors, qu'en est-il du rôle de l'individu dans les constructions spatiales ?

**Bénédictte Michalon.** L'individu a pris une place croissante dans les travaux des géographes relatifs aux champs des migrations et de la privation de liberté. Après une première phase où les migrations ont été observées au niveau macro des États, puis une deuxième dominée par l'étude de filières et de champs migratoires, la troisième qui a démarré à la fin des années 1990 a été marquée par la montée des approches centrées sur le migrant, le migrant comme acteur, le migrant circulant, le migrant entrepreneur. Cette évolution s'est faite grâce au paradigme transnational mais aussi aux changements de posture des chercheurs : ils sortaient d'une lecture uniquement en termes de domination pour rendre compte de la capacité d'action et de décision des migrants. Pour ma part, j'ai toujours porté attention à la fois aux cadres – politiques migratoires,

---

25 Massey D., 1993, « Power-geometry and a progressive sense of place », in J. Bird, B. Curtis, T. Putnam, G. Robertson et L. Tickner (ed.), *Mapping the Futures: Local Cultures, Global Change*, Abingdon, Routledge, p. 59–69.

politiques de migrations ethniques, politiques de main-d'œuvre et plus récemment politiques de contrôle des étrangers –, et aux pratiques et décisions des migrants, sans négliger le niveau intermédiaire des réseaux migratoires. Ce passage de l'étude des structures à des approches plus centrées sur les individus caractérise également l'évolution des recherches sur les situations de privation de liberté et d'enfermement. Après avoir porté son attention uniquement sur les institutions et sur ce qui se passait à l'intérieur même de la prison, la sociologie carcérale a évolué, d'abord aux États-Unis dans les années 1960 puis plus récemment en France, vers des analyses plus soucieuses du sujet et des relations entre l'intérieur et l'extérieur. Les recherches portent notamment sur les trajectoires biographiques des détenus, les continuums entre l'intérieur et l'extérieur, le temps qu'il faut pour trouver sa place dans la prison ou le camp et les marges de négociation de l'individu face à l'institution et ses agents<sup>26</sup>. Les deux champs n'ont pas de points de recouvrement si ce n'est à travers l'enfermement des étrangers auquel je m'intéresse. Leurs trajectoires sont marquées par la succession de périodes de mobilités et de périodes d'enfermement. L'analyse de ces trajectoires permet de dévoiler les articulations entre politiques migratoires, pratiques des migrants et intervention, entre les deux, de tout ce qui relève des filières et des réseaux.

Les migrations et l'enfermement connaissent une même injonction paradoxale. D'un côté, avec le renforcement des politiques migratoires et le recours croissant à l'enfermement, les migrants et les personnes enfermées doivent se soumettre à des cadres politiques de plus en plus contraignants, à tel point que certains chercheurs parlent d'un nouveau grand renfermement<sup>27</sup>. De l'autre, dans une vision libérale de l'individu, le migrant doit fournir la preuve de sa volonté et sa capacité à se prendre en main. On le voit avec les incitations à l'investissement économique dans le pays d'origine ou avec les mesures d'aides aux retours volontaires. Les politiques de responsabilisation sont également présentes dans le domaine pénitentiaire. Le détenu promu acteur de sa peine et qui dispose d'une plus grande autonomie au quotidien doit aussi, de fait, davantage assumer les conséquences de ses actes. Finalement, cette question de l'individu est tout à fait pertinente car elle permet de mettre en scène la double injonction paradoxale entre soumission aux cadres politiques et responsabilisation. Le chercheur doit veiller à bien donner sa juste place à

---

26 Voir par exemple Combessie P., 1996, *Prisons des villes et des campagnes. Etudes d'écologie sociale*, Paris, Editions de l'Atelier - Editions Ouvrières ; Chantraine Gilles, 2004, *Par-delà les murs. Expériences et trajectoires en maison d'arrêt*, Paris, PUF.

27 Garland D., 2001, *The culture of control: crime and social order in contemporary society*, Oxford, Oxford University Press; Simon Jonathan, 2007, *Governing through Crime*, New York, Oxford University Press.

chacun des niveaux, à ne surévaluer ni les politiques ni la capacité d'autonomie et d'action du sujet.

### **Questions ouvertes**

Fabrice Ripoll souhaite revenir sur l'usage du syntagme « géographie sociale ». À quoi cela a-t-il servi de parler de géographie sociale, contre qui et contre quoi cet étendard a-t-il été dressé<sup>28</sup> ? Et qu'en est-il aujourd'hui ? Claire Hancock a déjà noté qu'en 2014 beaucoup de postes d'enseignants-chercheurs mis au recrutement ont été profilés « géographie sociale ». Et pas mal de personnes, en région parisienne ou ailleurs n'ont pas de réserves pour utiliser le syntagme, même si elles n'ont pas été formées à la géographie sociale. Alors faut-il conserver l'expression et, si oui, pourquoi, par rapport à qui, contre qui ? Est-ce par rapport à d'autres orientations repérables dans la géographie, française ou francophone, ou par rapport à d'autres sciences sociales ?

**Raymonde Séchet**, qui s'est déjà exprimée sur la banalisation de l'usage du syntagme, répond en revenant sur les effets de contexte. Pas du contexte académique qui fait que certains ont été nourris à la géographie sociale et d'autres à la géographie culturelle, pour ne parler que des adeptes du « renversement de l'ordre des facteurs » et pas des « spatialistes »<sup>29</sup> : cela a déjà été fait et ne mérite pas qu'on y revienne. C'est d'abord le contexte global qui impose la fidélité. Revenons à la nécessaire distinction entre responsabilité et culpabilité énoncée par Claire Hancock à propos du Rana Plaza, et qui m'a

---

28 « Puisque des géographes s'accordent à dénommer « sociale » la géographie qu'ils pratiquent et promeuvent, c'est qu'ils souhaitent se distinguer. Se reconnaître et être reconnus. (...). En général un groupe s'affirme en s'opposant, et se distingue contre. (...). Si l'on hisse le pavillon, ou si l'on porte l'insigne, pour la reconnaissance, l'autoconviction et la valorisation, c'est qu'on affirme un projet, ou un goût. L'acte est ontologique, il fonde une identité ». Roger Brunet, 1986, « La géographie dite « sociale » : fonctions et valeurs de la distinction », *L'Espace géographique*, n°2, p. 127-130.

29 Les débats qui ont contribué au renouvellement de la géographie française dans les années 1975-1985 peuvent être structurés selon le statut donné à l'espace. A ceux qui ont été en quête des lois de l'espace s'opposent ceux dont les objets d'étude ont été la spatialité des sociétés et les individus dans les espaces. L'expression « renversement de l'ordre des facteurs » est empruntée à Renée Rochefort (1963, *BAGF*, n° 314-315, p. 20) pour qui « la géographie sociale commence avec un renversement de l'ordre des facteurs, un renversement d'intérêt, pour ne pas dire de direction de pensée, lorsque le géographe décide d'accorder plus d'importance au groupe humain qu'à l'espace ou plus exactement décide d'accorder de l'importance au groupe humain d'abord, à l'espace ensuite. (...). La géographie sociale commence ainsi lorsque la trame humaine devient la chaîne et réciproquement, la chaîne spatiale, la trame ». Façon lyonnaise de dire qu'il n'y a pas de société sans espace et pas d'espace sans société.

---

remémoré le propos tenu par Georgina Dufoix, ancienne ministre des Affaires sociales et de la Solidarité nationale lors de l'affaire du sang contaminé, au cours de sa défense en 1992 : « Je me sens tout à fait responsable, pour autant je ne me sens pas coupable ». La désignation d'un coupable (à qui l'on donnerait l'absolution peut-être ?) n'est-elle pas un moyen de ne pas se poser la question de la responsabilité collective et de chacun-e ? C'est bien le contexte global, fait de violences, de conflits, de creusement des inégalités, de durcissement des rapports sociaux de quelque nature qu'ils soient qui impose de continuer à utiliser l'expression. Les effets de contexte institutionnel, le souci de se positionner contre en se distinguant, comme cela a été formulé de manière critique par Roger Brunet en 1986, est bien mineur face à la nécessité d'afficher la fidélité à des convictions, des valeurs ou des principes, et donc de questionner tous les niveaux de responsabilités. Ne négligeons pas pour autant les enjeux de positionnement : le renversement de l'ordre de facteurs ouvre la géographie au dialogue et à la reconnaissance par les autres sciences sociales. N'est-ce pas une nécessité pour des regards plus larges et plus acérés dans le dévoilement des responsabilités ?

**Robert Hérin.** Derrière cette question de la responsabilité, il y a la responsabilité d'avoir acheté un polo bien sûr, mais il y a aussi une responsabilité scientifique importante. Si j'ai bien écouté les uns et les autres, nous sommes tous sur une posture de science sociale critique. Pourtant ce qualificatif n'est pas apparu. Il faudrait assumer cela, dire : voilà, la géographie sociale telle que nous la concevons repose sur un certain nombre de valeurs et de principes, sur des engagements sociaux. Dire que nous vivons dans des situations critiques impose aussi de s'interroger sur le transfert social : quel rôle social entendons-nous jouer au-delà de l'activité scientifique qui est la nôtre ? De nos débats scientifiques, qu'est-ce qui peut passer dans le corps social et inversement qu'est-ce que le corps social apporte à nos débats ? Derrière cette question, il y a celle des nouvelles formes de mobilisation et des nouvelles formes de démocratie, celle aussi des grands mouvements de mondialisation. Qu'en disons-nous et comment intervenons-nous là-dessus ? Autrement dit, à partir de notre rôle universitaire, quel est notre rôle social ?

**Anne Latendresse.** Dans cette crise globale, la dimension écologique est extrêmement importante et cela interpelle directement les gens qui font de la géographie sociale. Je me questionne sur l'évolution du titre du cours que je donne sur « Espaces et rapports sociaux », pour que la question de l'environnement y soit davantage inscrite. Il n'est plus possible de poser la question des rapports sociaux sans intégrer les questions de rapports à la nature ou à l'environnement.

**Robert Hérin.** Peut-on parler de rapports sociaux écologiques ?

**Anne Latendresse.** On parle beaucoup d'inégalités socio-écologiques.

**Vincent Gouëset.** La question des inégalités écologiques ou environnementales qui est désormais bien établie au sein d'ESO renvoie aussi à la question de la responsabilité. Quand elle distingue inégalités écologiques et inégalités environnementales, Cyria Emelianoff parle d'un côté de l'inégale exposition des individus aux « désaménités environnementales » et aux pollutions, et de l'autre de l'inégale production de dégradation de l'environnement par les différents groupes d'acteurs : le potentiel d'atteintes à l'environnement varie en fonction des positions sociales<sup>30</sup>.

**Anne Latendresse.** La question de l'écologie ne doit pas seulement être posée sous l'angle de la responsabilité mais aussi sous celui de la diversité des pratiques, des représentations, des rapports à la nature, donc sous une entrée également culturelle. La quête de compréhension de la construction des autochtones comme groupe racialisé dans les États d'Amérique latine conduit à se pencher sur les pratiques de la nature dans les constructions identitaires.

**Vincent Gouëset.** Un jeu de miroir interroge aussi nos propres représentations à l'égard de leurs représentations et pratiques. David Dumoulin ne parle-t-il pas de l'image de l'Indien « jardinier, sage et écologiste » comme d'un fantasme occidental<sup>31</sup>?

**Robert Hérin,** suite à une intervention sur le risque que l'importance croissante donnée aux questions environnementales n'éloigne de la question sur la réduction des inégalités, se demande comment, dans le contexte actuel, peut effectivement s'opérer l'échange, dans ses différents sens, entre les travailleurs intellectuels que nous sommes et les populations, les habitants, les groupes sociaux concernés par nos questionnements : ma réponse, dit-il, c'est que nous sommes acculés à inventer de nouvelles modalités de démocratie. Mais c'est de l'ordre de la réflexion et non de l'ordre de la mise en pratique, du moins pas encore.

---

30 Emelianoff C., 2007, « La problématique des inégalités écologiques, un nouveau paysage conceptuel », *Ecologie et Politique*, n° 35 (Des inégalités écologiques parmi les hommes), p. 19-32.

31 Dumoulin Kervran D., 2006, « Les «terres indiennes pour la conservation», un dispositif clé du néo-indigénisme international », in Gros C. et Striegler M.-C. (coord.). *Etre Indien dans les Amériques*, Paris, Editions de l'Institut des Amériques, p. 91-103.

---

**Anne Latendresse.** Pour ce qui me concerne, en tant que chercheuse et que citoyenne engagée, le transfert relève d'abord d'un processus de compagnonnage. L'accompagnement implique que je n'ai pas forcément des connaissances et des compétences supérieures mais que je suis avec les autres dans une position d'échange, de proposition, à tenter de construire. Par exemple, entre 2001 et 2009, j'ai accompagné l'organisation de cinq sommets citoyens de Montréal, lors desquels nous avons posé les questions d'écologie et de démocratie participative. Nous nous sommes inspirés des altermondialistes qui expérimentent de nouvelles pratiques organisationnelles et politiques autour du Forum social mondial. Pour ma part, j'ai joué un rôle tant dans la conceptualisation de l'événement que dans la logistique et l'organisation. Forcément, cet engagement interpelle notre posture au sein de l'université et au sein de la géographie. Quand on rappelle que dans les années 1980 la géographie sociale était engagée, que veut-on dire ? Je travaille sur des problématiques et des questionnements – la transformation des villes par les processus d'appropriation par les habitant-e-s – qui m'ont conduite aussi bien en Palestine qu'au Brésil ou au Québec. L'engagement ne se fait ni par des objets de recherche ni par des terrains ; il se fait par les questionnements et par l'implication dans les mouvements et les organisations.

**Dina Vaiou.** Savoir si on conserve ou non l'expression « géographie sociale » est, pour moi, une question de contexte institutionnel, linguistique, et aussi politique car il y a toujours des rapports de pouvoir derrière les qualificatifs. L'engagement scientifique et l'engagement politique sont les deux faces de mon engagement et elles ne sont jamais déconnectées. Sur la question de la justice écologique, je voudrais dire qu'elle est très souvent posée à l'échelle internationale, à propos de l'Inde ou de l'Amérique du Sud, alors qu'il y a des enjeux beaucoup plus près de nous. Par exemple en Méditerranée, une mer close, dans laquelle des rebus de la guerre en Syrie (en l'occurrence les armes chimiques les plus dangereuses) ont été détruits au sud de la Crète. La justice écologique se discute aussi en Europe, dans le contexte des rapports de pouvoir entre la Grèce et des pays comme l'Allemagne !